

LATIN
Langues, Littératures
et Cultures de
l'Antiquité
(LLCA)



Le latin au collège

Pour tous, en Sixième

Dès la classe de Sixième, tous les élèves bénéficient d'une sensibilisation au latin à raison d'une heure tous les quinze jours.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une initiation, mais d'un prolongement et d'un approfondissement du cours de Français.

L'objectif est double :

1) montrer combien notre culture et notre langue sont empreintes de celles des Romains, à travers des activités liées à l'histoire, à l'art, à la mythologie, au vocabulaire, au fonctionnement de la langue ;

2) permettre aux élèves de s'inscrire en connaissance de cause à l'option « Latin » à partir de la classe de Cinquième.

Pour ceux qui le souhaitent, à partir de la Cinquième

Tous les élèves ont le droit, s'ils le souhaitent, de suivre un enseignement optionnel de latin au collège.

Cet enseignement est de deux heures par semaine en Cinquième, en Quatrième et en Troisième.



Le programme de l'option latin au collège

- En Cinquième et Quatrième : De la légende à l'histoire, Vie privée et vie publique , Le monde méditerranéen antique.
- En Troisième : De la république au principat, L'empire romain, Vie familiale, sociale et intellectuelle ; Du mythe à l'histoire, Le monde méditerranéen.

De bonnes raisons de choisir l'option Latin



L'étude du latin, langue à l'origine du français, peut apporter aux élèves une meilleure connaissance de l'orthographe, du vocabulaire et du maniement de leur langue. C'est une opportunité pour eux de consolider leurs bases en français et d'approfondir leur maîtrise de cette langue, ce qui est essentiel pour la réussite dans toutes les matières enseignées au collège : par exemple, pour réussir un exercice de mathématiques, il est nécessaire de comprendre l'énoncé dans toute sa précision et de rédiger la réponse en français correct.

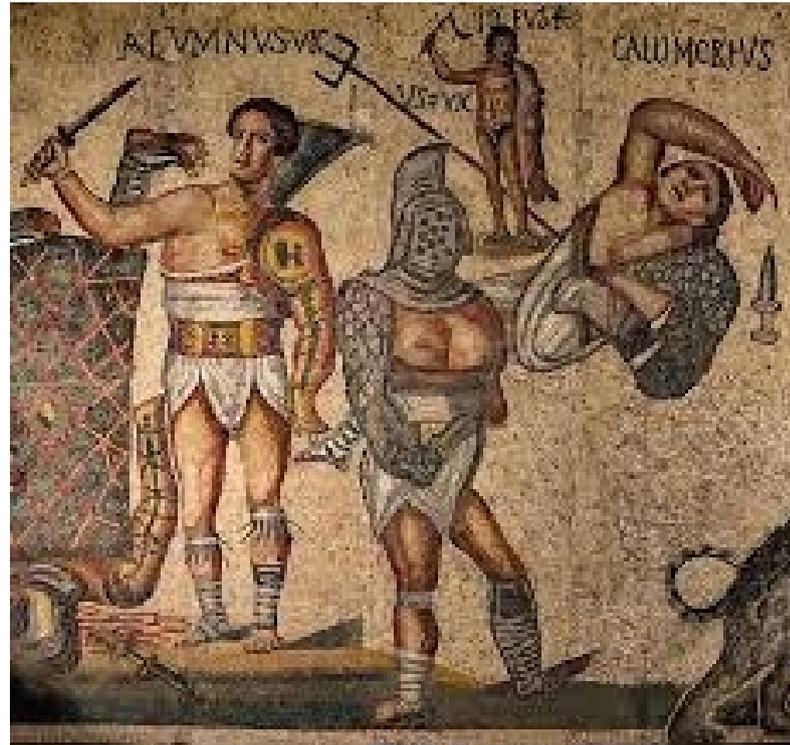
La manipulation d'une langue supplémentaire aide à comprendre le fonctionnement de sa propre langue et des autres langues vivantes quelles qu'elles soient. De plus, l'apprentissage du latin permet d'aborder avec plus d'efficacité les langues européennes issues du latin : italien, espagnol, portugais... qu'elles soient étudiées dès le collège ou plus tard.

Enfin, l'étude des civilisations antiques, grâce aux textes et aux images qu'elles nous ont laissés, permet une réflexion enrichissante sur l'aventure humaine. Elle donne les moyens de rencontrer une culture qui a marqué de manière décisive nos sociétés européennes, aussi bien dans le domaine intellectuel qu'artistique, jusqu'à nos jours.

L'option Latin offre donc, à tout élève, quels que soient ses choix d'orientation, les fondements d'une culture générale qui lui permettra de mieux comprendre la société actuelle dans laquelle il doit trouver sa place.

Enfin, dernier avantage :

le latin donne lieu au brevet à une bonification de 10 ou 20 points selon les résultats et l'implication de l'élève sur l'année de Troisième.



Le latin au lycée

Accessible à tous en Seconde

Cet enseignement peut être choisi par tous les élèves qui le souhaitent, y compris par ceux qui n'ont pas suivi l'option au collège. Cette option, la seule qui soit cumulable avec une autre, est enseignée à raison de deux heures par semaine, dans notre établissement.

À partir de la Première

Le latin peut être continué

- soit en option jusqu'à la Terminale,
- soit en Enseignement de Spécialité (LLC)



L'option latin

- C'est la seule option cumulable avec une autre (exemple : Théâtre + Latin).
- Elle ne donne pas lieu à une épreuve finale pour le baccalauréat. C'est le contrôle continu qui sert d'évaluation et de note finale pour le bac.
- Les points au-dessus de la moyenne sont multipliés par trois. C'est la seule option qui bénéficie de cette bonification.

L'enseignement de spécialité

- Comme pour tout enseignement de spécialité, l'horaire réglementaire est de 4h en Première et de 6h en Terminale.
- Si la spécialité est abandonnée en fin de Première, elle sera alors évaluée par une épreuve écrite en fin d'année.
- Si elle fait partie des deux spécialités qui doivent être retenues, elle sera évaluée dans le cadre du Grand Oral.

Le programme de l'option

- En Seconde : La Méditerranée : voyager, explorer, découvrir ; L'homme et le divin ; soi-même et l'autre ; l'homme et l'animal
- En Première : Méditerranée : conflits, influences, échanges ; Masculin, féminin ; vivre dans la cité ; les dieux dans la cité
- En Terminale : Leçons de sagesse antique ; comprendre le monde ; inventer, créer, fabriquer, produire ; Méditerranée : présence des mondes antiques

Le programme de la spécialité

- En Première : La cité entre réalités et utopies ; Justice des dieux, justice des hommes ; Amour, Amours ; Méditerranée : conflits, influences et échanges.
- En Terminale : Croire, savoir, douter ; l'homme et le destin ; Méditerranée : présence des mondes antiques

Pourquoi le latin au lycée ?

- Parce qu'il constitue une matière obligatoire ou vivement conseillée dans certains cursus universitaires (lettres, langues, histoire, droit...)
- Parce que c'est une langue de culture encore largement utilisée dans certains domaines (droit, biologie, théologie...)



Parce que, même si son utilité n'est pas immédiate, le latin contribue largement à un enrichissement personnel par les connaissances historiques, philosophiques et artistiques qu'elle apporte. Elle permet notamment aux élèves de surmonter la distance qui les sépare des œuvres du passé, de saisir l'intérêt d'un texte dont le sens n'est pas évident. En somme, de mieux comprendre le monde moderne !